

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Opération d'aménagement économique Bordeaux Aéroparc Hippodrome
- Mérignac -
OIM Bordeaux Aéroparc
Lancement de la concertation et définition de ses modalités

Le public est informé que, par délibération n°2020-508 en date du 18 décembre 2020, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'opération d'aménagement économique Bordeaux Aéroparc Hippodrome. Cette opération vise la requalification de la zone d'activité Château-Rouquey et les abords des zones d'activités Hippodrome et Chemin Long, afin d'offrir un cadre urbain et paysager lisible, structuré et valorisé aux usagers de ces territoires.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront respectivement déposés :

- à la mairie de Mérignac, située au 60 Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny - 33700 Mérignac ;
- au pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites 33 185, Le Haillan ;
- à Bordeaux Métropole, accueil de l'immeuble Laure Gatet, 39-41 Cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux.

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du **lundi 1^{er} mars 2021**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation ainsi que sur le site internet <http://participation.bordeaux-metropole.fr>.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.